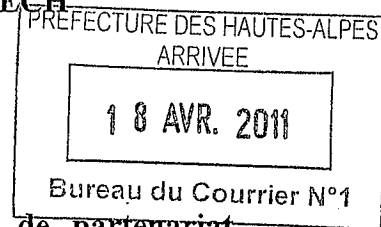


DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
Communauté de Communes des Deux Buëch

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH

Séance du : 11 avril 2011  
Convocation du : 1<sup>er</sup> avril 2011



**Objet** : Central Téléphonique la Roche des Arnauds. Convention de partenariat tripartite.

L'an deux mille onze, le onze avril à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Monsieur Maurice Chautant

**Etaient présents** : Membres titulaires : R. Fournel, F. Reynaud, M. Barthélemy, Guy Pitaval, B. Soulat, A. Chevalier, M. Mescle, G. Lesbros, JM. Bermond, R. Basset, JF Carré, M. Chautant, F. Roux, J-C Salles, G. Garcin, F. Regord, B. Faure, P. Aubin  
Membres suppléants : Sandrine Arnaud-Salgado, Marc Rosenstiel

**Excusés** : Jean-Louis Pelloux, Claudette Mezière,  
Guy Jullien remplacé, Martine Barbet remplacée

Le Président informe le conseil de l'installation d'un central téléphonique sur la commune de La Roche des Arnauds.

A terme, ce nouvel équipement permettra d'économiser les frais d'exploitation des antennes wi fi jusqu'ici nécessaires pour disposer du haut débit.

Pour cette opération, la commune de La Roche des Arnauds mettra à disposition le terrain et prendra en charge les travaux de génie civil préalables et s'engage à rendre le local accessible. Le terrain fait l'objet d'un bail civil de 99 ans proposé par France Telecom afin de s'assurer de sa disponibilité dans le temps.

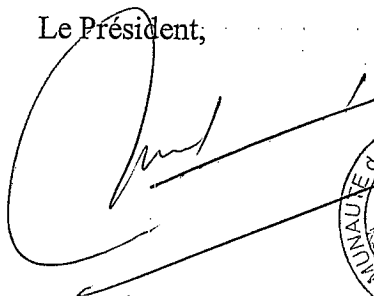
En contrepartie, la Communauté de Communes des Deux Buëch recevra le loyer évalué à 500€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité la proposition du Président et les termes du bail, autorise le Président à le signer.

votants : 20 pour : 20 abstention : 0 contre : 0
---

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Président,



Michel Mescle



Transmis en préfecture le :

14 avril 2011

Affiché le :

27 avril 2011